

Le Communiqué du Conseil des ministres du 26 septembre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 26 septembre 2018 à 10 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la commémoration du seizième anniversaire du naufrage du bateau " le Joola", ce jour, 26 septembre 2018, le Chef de l'Etat fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes et à celle du Ministre Bruno DIATTA, républicain dévoué, arraché brutalement à notre affection, vendredi 21 septembre 2018, Journée internationale de la Paix, comme pour nous léguer un message fort sur ce qui doit nous unir.

Partageant, avec la Nation, la douleur immense et la peine des familles des victimes et des rescapés du naufrage du Bateau " le Joola", le Président de la République réitère ses directives au Gouvernement pour assurer l'accompagnement psycho - social des orphelins et familles des victimes, de même que l'encadrement et la facilitation de l'insertion économique et professionnelle des pupilles de la Nation qui ont atteint l'âge de la majorité.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de tenir, dans les meilleurs délais, une réunion interministérielle d'évaluation de l'assistance de l'Etat aux familles des victimes de l'accident du navire " le Joola".

Poursuivant sa communication autour de la disparition de Monsieur Bruno Diatta Ministre, Chef du service du protocole présidentiel, le Président de la République présente, au nom du Conseil, ses condoléances les plus attristées à sa famille éplorée, au personnel de la Présidence de la République, au corps des Conseillers des Affaires étrangères, aux diplomates, aux populations de Casamance, sa région d'origine, et à la Nation toute entière.

Le Chef de l'Etat, dans un témoignage vibrant sur Bruno DIATTA, son chef de protocole, loue, au-delà de l'homme multidimensionnel qui fait l'unanimité en termes de loyauté, d'humilité, de générosité, de disponibilité, d'engagement, de dévouement, de rigueur, de courtoisie et de discrétion, ses qualités très rares de nos jours, de fonctionnaire hors pair et de grand serviteur de l'Etat,

A cet égard, le Président de la République informe le Conseil de sa décision de rendre, jeudi 27 septembre 2018, à 11 h devant les grilles du Palais de la République, un hommage national à feu Bruno Diatta, une référence incomparable pour les jeunes générations d'agents publics, dont il convient de magnifier, la carrière professionnelle d'une exemplarité exceptionnelle, sa stature et sa

renommée internationales, mais encore et surtout, sa contribution majeure, par son sens élevé de l'Etat, à la consolidation d'une République exemplaire et d'un Sénégal rayonnant et solidaire.

Appréciant la participation du Sénégal à la 18ème édition du Mondial Féminin de Basket qui se déroule actuellement à Ténériffe, en Espagne, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations et ses encouragements, aux Lionnes du Basket-Ball et à leur encadrement technique et administratif pour leur participation remarquable et honorable.

Par ailleurs, abordant la salubrité de nos villes et l'amélioration durable du cadre de vie des populations, le Chef de l'Etat relève, malgré les efforts soutenus de l'Etat, la multiplication des problèmes d'assainissement dans certains quartiers de l'agglomération de Dakar, ainsi que dans certaines capitales régionales et départementales.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement d'engager, sans délai, avec les communes, l'exécution préventive d'un Plan d'urgence d'amélioration du cadre de vie des populations par la mise en place, sur l'étendue du territoire national, d'un système performant d'enlèvement des ordures et d'assainissement des eaux usées.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat indique le prix qu'il attache à la mobilisation exceptionnelle et conjointe du Service national d'hygiène, de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers, de la Direction des Eaux et Forêts, et de la Direction des Espaces verts, afin d'asseoir durablement une qualité de vie meilleure des populations dans nos différentes localités.

Le Président de la République a terminé sa communication en réitérant au Gouvernement ses instructions relatives à l'accélération de la modernisation de l'Agence de Presse Sénégalaise (APS) et au renforcement de ses moyens.

Le Premier ministre, après avoir renouvelé, au nom des membres du Conseil, ses condoléances au Chef de l'Etat, à l'occasion du décès du ministre Bruno Diatta, a axé sa communication sur le suivi stratégique des accords entre le gouvernement et les syndicats de l'enseignement représentés par le G6, la réunion avec les représentants des syndicats des Inspecteurs et Inspectrices de l'enseignement et celle tenue avec les membres du syndicat des transporteurs.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point de la campagne agricole.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a rendu compte du lancement des travaux d'assainissement des eaux pluviales des villes de Touba et de Kaolack, exécutés dans le cadre du Programme d'assainissement de 10 villes, d'un coût global de 70 milliards, financés par l'Etat du Sénégal avec le concours de la Banque mondiale.

Le ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point de l'état d'avancement des projets et réformes

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Martin Pascal TINE, Directeur des Affaires juridiques et consulaires au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est élevé au rang d'Ambassadeur ;
- Monsieur Pape Adama CISSE, Expert-comptable, est nommé Président de la Commission de Supervision de la Haute autorité du WAQF, en remplacement de Monsieur Mabouso THIAM ;
- Monsieur Ibrahima CISSE, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'Etat (AGPBE), en remplacement de Monsieur Ibrahima DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Michel FAYE, Inspecteur de l'Enseignement moyen et secondaire, précédemment Directeur de la Formation professionnelle et technique au ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, est nommé Coordonnateur du Programme de Formation Ecole/Entreprise, Poste vacant ;
- Monsieur Abdou FALL, Professeur en Génie électrique, précédemment Directeur des Ressources humaines au ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, est nommé Directeur de la Formation professionnelle et technique au ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, en remplacement de Monsieur Michel FAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Aminata DIOP, Inspecteur de spécialité, précédemment Chef du Bureau de la Formation continue à la Direction des Ressources humaines du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, est nommée Directeur des Ressources humaines au Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, en remplacement de Monsieur Abdou FALL, appelé à d'autres fonctions.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole